|  |  |
| --- | --- |
| Description : Description : UNLOGO | Description : PBF |

**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)**

**RAPPORT D’ACTIVITE DU PROJET D’APPUI AU MONITORING ELECTORAL Y COMPRIS DE LA SITATION DES DROITS DE l’HOMME EN GUINEE**

**PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT: janvier – decembre 2013**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intitulé du programme & Numéro du projet |  | Pays, Localité(s), Secteur(s) prioritaire(s) / Résultats stratégiques |
| * Intitulé du projet: Projet d’Appui au Monitoring Electoral y compris de la Situation des Droits de l’Homme en Guinée * Numéro du programme: **00087600** * Numéro de référence du projet au MPTF: **PBF/GIN/A-7** | *Pays :* Guinée  *Région :* Conakry et toutes les Régions Administratives. |
| *Domaine prioritaire/ résultats stratégiques*  Domaine Prioritaire 1 : Appui a la mise en œuvre des accords de paix et de dialogue politique ; Domaine Prioritaire 2 : Prévention et résolution de conflits et la coexistence pacifique |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisation(s) participante(s) |  | Partenaires d’exécution |
| * PNUD * HCDH * UNESCO | * Institut de Gorée * Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement (COFFIG/DCPD) * Consortium pour l’observation Domestique du processus électoral en Guinée (CODE) * Réseau Jeunesse Afrique de Guinée * Ministère des Droits de l’Homme et des Libertés Publiques |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Coût du programme/du projet (en dollars) | |  | Durée du programme | |
| Contribution MPTF/JP |  |  | Durée totale : 04 mois |  |
| * PNUD: 578, 785 USD * HCDH: 184,425 USD * UNESCO: 288,900 USD |  |  | Date de démarrage: 09/09/2013 |  |
| Contribution du gouvernement : N/A |  |  | Date de fin prévue à l’origine: 09/01/2014 | |
| Autres contributions : N/A (donateurs) |  |  | Date de fin réelle: 28/02/2014 |  |
| TOTAL: 1 052 111 USD |  |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Évaluation du programme /examen/évaluation à mi-parcours |  | Rapport soumis par |
| Évaluation/Examen - le cas échéant, *veuillez joindre* le document en question.  Oui Non Date: *jour/mois/année*  Rapport d’évaluation à mi-parcours *– veuillez joindre le document, le cas échéant.*  Oui Non Date: *jour/mois/année* | * Nom: Soetkin Meertens * Titre: Program Specialist Gender responsive peacebuilding * Organisation participante (principale): Bureau du Coordonnateur Résident * Adresse e-mail: soetkin.meertens@unwomen.org |
|  |  |  |

# RESUME ANALYTIQUE

A l’analyse, il ressort qu’effectivement, les actions entreprises dans le cadre des dispositifs de monitoring mis en place à travers d’un côté la « Case de Veille » des femmes pour des élections transparentes et apaisées et d’un autre cotre le dispositif de monitoring des droits de l’homme qui ont impliqué environ 1000 personnes, dont 780 observateurs et observatrices sur le terrain couvrant presque 10% de l’ensemble des 12,000 bureaux de vote, ont qualitativement contribué à la création d’un climat favorable à la tenue des élections exemptes de violations graves des droits de l’homme en référence aux élections antérieures qui se sont déroulées en Guinée.

A titre d’exemple, un total de 14 cas alarmants dont des incidents de violence et de violation des droits de l’homme, ont entièrement été gérés par les mécanismes d’alerte précoce et de réponses rapides des deux dispositifs. Ainsi, la collaboration entre le HCDH, le PNUD, le Commandement de la FOSSEL, la CENI, les responsables de COFFIG, les membres du Gouvernement, les autorités locales et les autres missions d’observation ont permis de dynamiser les efforts pour non seulement rassurer les partis et les électeurs mais surtout prévenir les situations de conflits entre les acteurs et sauvegarder la paix, condition sine qua none à l’exercice du droit de vote qui est un droit fondamental. Ces actions ont abouti à une baisse de 75% d’incidents comparés aux élections présidentielles dans la période couverte par le projet

En outre, le taux de vote de 64% a démontré la confiance des populations pour se présenter aux urnes dans un climat électoral apaisé. Il est à noter que ce taux est 4,3% plus élevé que la moyenne des deux tours consécutifs lors des élections présidentielles qui était de 59,7%.

# But

L’objectif global du projet qui regroupe le PNUD, le HCDH et l’UNESCO est de contribuer à l’instauration d’un climat de confiance, à la promotion d’une culture de non-violence ainsi qu’au respect des droits de l’homme avant, pendant et après les élections législatives du 28 Septembre 2013. Le premier volet porté par le PNUD a été géré par les femmes à travers la Plateforme de Veille pour la tenue d’élections paisibles et transparentes en partenariat avec Consortium pour l’observation Domestique du processus électoral en Guinée (CODE). Il visait à mettre en place un dispositif de monitoring des élections avec une capacité de réponse efficace rapide pour intervenir en temps réel aux dysfonctionnements liés aux élections, aux risques de fraude, de violences électorales. Basé sur les expériences au Sénégal, Liberia, Sierra Leone, Mali et Togo, ce dispositif était composé d’une « Case de Veille » qui intégrait trois chambres ayant pour charge de recueillir et analyser les informations remontées par les observatrices sur le terrain et d’apporter des réponses adéquates. La troisième chambre, constitué d’un groupe de contact jouait le rôle d’alerte précoce. Le second volet porte par le HCDH a concerné le monitoring de la situation des droits de l’homme, particulièrement dans les zones a risque, Enfin, il était prévu le déploiement par l’UNESCO d’un vaste programme de renforcement des capacités citoyennes sur le code des élections et la non-violence. Ces actions soutenant des élections crédibles peuvent ainsi apporter une contribution majeure à la paix et l’accomplissement de la transition en Guinée. Les interventions du projet répondent au besoin de renforcement du processus de consolidation de la paix à travers le Domaine prioritaire 2 du Plan prioritaire, à savoir la Réconciliation Nationale. Il consiste a soutenir des activités de renforcement de capacités citoyennes, de monitoring électoral, notamment par les femmes en vue d’anticiper sur les incidents et de monitoring de la situation des droits de l’homme, particulièrement dans les zones a risque durant le scrutin du 28 septembre en vue de contribuer à l’apaisement des tensions politiques au bénéfice d’élections législatives apaisées.

# Résultats

* 1. **Rapport narratif sur les résultats:**
* **Résultats et Produits**

**Résultat 1 : Un dispositif de monitoring électoral opérationnel avec une capacité de réponse rapide pour la gestion des dysfonctionnements du processus électoral et un dispositif de droits de l’homme est fonctionnel**

Suite au renforcement des capacités de 830 personnes en observations électorale, le déploiement de 780 moniteurs sur le terrain, dont 600 observatrices de la violence, 60 observatrices de monitoring de la violence et 120 moniteurs sur la situation des droits de l’homme, deux dispositifs de monitoring électoral ont pu fonctionner correctement et apportés des réponses adéquates aux abus de droits de l’homme, violences électorales et dysfonctionnements reportes par les moniteurs sur le terrain. Ainsi, le premier dispositif, la « Case de Veille » a été opérationnalisé à travers la mise en place d’une salle de veille composée d’une unité technique, d’analyse et politique et a pu réagir en temps réel a tous les dysfonctionnements et incidents rapportés par les femmes monitrices.

Le deuxième dispositif sur le monitoring des droits de l’homme composé de 120 moniteurs de droits de l’homme et 3 fonctionnaires internationaux des droits de l’homme (Grade P 3) déployés sur l’ensemble du territoire ainsi que la mise en orbite d’une ligne verte fonctionnelle 24 h/24 ont alimenté le système de rapportage interne piloté par le HCDH sur la situation des droits de l’homme. Ainsi, grâce au projet, le HCDH s’est inscrit dans des actions de prévention ainsi que des actions correctives relatives à la situation des droits de l’homme au cours du scrutin.

De manière spécifique, les produits suivants ont été atteints :

* 1. ***Mise en place d’un plan de déploiement des femmes monitrices de la plateforme de veille dans les régions et Conakry***

Afin de rendre effectif le déploiement des femmes monitrices, un plan de renforcement de capacités a été mis en œuvre dans le cadre d’une collaboration Sud-Sud avec l’Institut de Gorée du Sénégal ayant une expertise préalable dans ce domaine. Un total de 705 femmes a été formé suite à ce programme, dont 60 monitrices de la violence électorale, 5 analystes de la violence électorale, 600 M-observatrices et 40 analystes de la M-observation. La formation de deux jours des moniteurs et analystes de violence a porté sur le monitoring de la violence en période électorale et comprenait des modules à la fois théoriques et pratiques. Ces modules ont portée notamment sur le processus et le système électoral en Guinée, la méthodologie de monitoring de la violence électoral, notamment l’identification de la violence électorale et le reporting, l’utilisation de la plateforme technique et les formulaires, le code de conduite de l’observateur et la présentation du KIT de l’observateur. Deux exercices pratiques d’incident de violence ainsi qu’une étude de cas portant sur le climat électoral ont été traités pour permettre aux participantes de se familiariser avec les formulaires et l’utilisation des sms. L’expérience de monitoring de la violence au Sénégal et au Togo a été partagée aussi avec les participants. L’équipe du Centre de Traitement des Données composée des 5 analystes a bénéficiée d’une formation spécifique pendant 2 jours sur l’utilisation de la plateforme et le traitement des données sur la violence remontées depuis le terrain. Cette plateforme [www.sanakouya.org](http://www.sanakouya.org) fonctionne à travers un site web mis en ligne dans le cadre du projet.

La formation des 600 M-observatrice issus de la société civile guinéenne, plus particulièrement de la COFFIG et du CODE, a porté sur l’observation électorale par la remontée des données par appel téléphonique le jour du vote. Elle s’est déroulée en deux étapes : d’une part la formation de 600 M Observateurs affectés chacun le jour du scrutin à un bureau de vote et un seul sur la base du plan de déploiement mis à disposition par la COFFIG et le CODE ; et d’autre part, celle des 40 analystes qui, en contact avec les M Observateurs saisissent les données qui ont été mis en ligne sur la plateforme technique. Suite à la mission de contact avec les parties prenantes et d’évaluation des besoins, il a été retenu, étant donné les délias très courts, de tenir 2 formations concomitantes, à raison de 60 participants durant 5 jours, ainsi 600 personnes ont été formées dans la M Observation. Les différents thèmes abordés ont porte sur l’observation électorale, la M-Observation, l’échantillonnage et déploiement, le PVT ‘Parallel Voting Tabulation’ et le partage d’expérience sur la M Observation : Présidentielle 2012 au Sénégal et Législatives 2013 au Togo.

La formation sur la M Observation a permis aux participants de s’enrichir d’un concept nouveau en Guinée, la remontée de données observées en temps réel mais également le renforcement des acquis d’une frange de la population féminine guinéenne dans l’observation électorale de manière générale. Suite à ces formations, 660 personnes ont été déployé sur le terrain sur l’ensemble du territoire.

* 1. ***Mise en place d’un système d’alerte précoce et de réponse rapide le jour du scrutin à travers une Salle de Veille***

Le système d’alerte précoce et de réponse rapide était basé sur un dispositif de monitoring électoral mobile composé de trois entités (technique, analyse, et décision) impliquant environ 900 personnes:

* 600 Observateurs mobiles (80% de femmes) et 60 Observatrices de la Violence déployées sur le terrain deux jours avant et trois jours après le scrutin dans 31 préfectures des 8 régions de la Guinée, suite à une formation intensive, ont fait remonter les informations sur le déroulement du scrutin à la « Chambre Technique »
* Dans cette Chambre Technique 45 analystes disposant chacun d’une poste informatique étaient reliés chacun à une douzaine d’observatrices sur le terrain via une plate forme mobile. Les analystes étaient appuyés par un statisticien
* Suite au traitement et priorisation des cas par la « Chambre d’Analyse » , la « Chambre de Décision » composée d’expertises diverses en matière d’analyse politique, juridique, des acteurs influents sur le plan religieux et social ainsi que les femmes leaders de la sous-région se sont penchées sur les réponses à donner aux « Alertes Rouges » et ont fait le lobbying à l’endroit des autorités et des chefs de partis pour remédier aux situations susceptibles d’engendrer la violence ou d’entacher le processus électoral.
* Un groupe de pression, qui existait déjà de fait et qui mobilisait plus de 200 femmes par jour au Palais du Peuple pour animer l’espace à travers les échanges et conférences-débats avec des experts sur les bonnes pratiques et leçons apprises concernant la participation des femmes au processus électoral et d’autre questions sur l’émergence des femmes. Cet espace a bénéficié de l’appui des représentantes de la société civile Ouest Africaine et des femmes leaders notamment de la Cote d’Ivoire, du Burkina Faso, du Sénégal, de la Sierra Leone, du Liberia, du Niger et du Mali.
* Une équipe de communication en charge des différentes déclarations et communiqués de presse et la mise à jour du site web dédié à la Case de Veille ([www.sanakouay.org](http://www.sanakouay.org))
* Un système de rapportage journalier sur les cas de violences et le déroulement du scrutin ont permis de recueillir de l’information crédible, transparente et scientifique pour une bonne documentation et la capitalisation du processus électoral Guinée et diffusion a travers le site web.

Toutes ces actions ont été réalisées avec l’**appui technique** de l’Institut Gorée du Sénégal dans le cadre d’une collaboration Sud-Sud. Leur appui a porté sur l’analyse et la rédaction des documents techniques, l’encadrement de la Chef de Mission de la Plateforme, l’assistance de la Coordonnatrice de la Case de Veille dans l’organisation et la résidence des débats, l’assistance aux personnes ressources des différentes chambres afin qu’ils comprennent leur rôle dans le système d’alerte précoce et de réponse rapide, la veille électorale durant la soirée électorale ;

**Les résultats atteints dans le court terme (jour de scrutin) :**

* Globalement, le scrutin s’est déroulé en effet dans le calme et la sérénité. Le renforcement des capacités et **l’implication d’environ 900 personnes dans le dispositif de monitoring du processus électoral** a permis de faire un monitoring de la qualité des opérations électorales couvrant 5% des bureaux de vote. La forte présence d’observatrices dotées de leurs kits de visibilité sur tout le territoire national a certainement joué un **rôle dissuasif** à toute forme de fraude flagrante le jour du scrutin et permis aux citoyens de recouvrir une part de **confiance** à l’endroit du processus électoral, les ayant permis de voter dans le calme et dans la sérénité
* La mise en place du système **d’alerte précoce et de réponse rapide** le jour du scrutin a permis d’intervenir rapidement aux quelques cas d’alerte rouge (cas de menaces et d’intimidation, tentatives de fraudes, non-respect des procédures) et les dysfonctionnements (manquement de matériel électoral) remonté par les observatrices. Ainsi, ces cas ont été vite déjoués avec les liaisons permanentes entretenues avec le haut commandement de la Force spéciale de Sécurisation des Elections Législatives(FOSSEL) pour régler les cas de troubles et avec la CENI pour pallier le manque de matériels. Il convient de souligner que la plupart de ces alertes liées à des dysfonctionnements étaient potentiellement conflictogènes. Leur correction a donc impacté positivement le déroulement des opérations de vote et l’apaisement du climat électoral.
* Les efforts de **médiation et facilitation** par les membres de la « Chambre de Décision » auprès certains leaders politiques ont permis d’apaiser les tensions et de restaurer un climat propice au déroulement du scrutin. Aussi, grâce a l’intervention de la Case de Veille, la CENI a accepté de proroger l’heure de clôture dans les bureaux de vote concernés pour rattraper le temps perdu a cause de la suspension des opérations pour rupture de matériels. Cette proposition de la Case a été déterminante pour apaiser les tensions déjà visibles chez des électeurs impatients qui se voyaient déjà dénier le droit de vote, malgré qu’ils aient fait le déplacement.
* La communication a travers le site web et la Déclaration d’arrivée et provisoire ont permis de diffuser des messages d’**apaisement** et d’informer le grand public sur le déroulement du scrutin
* La Case de Veille a bénéficié d’un **énorme soutien des autorités et partenaires**, tel que démontré par les nombreux visites des officiels le jour du scrutin.

**Les résultats atteints dans le moyen et long terme (au delà du scrutin) :**

* La disponibilité de **matériel** (45 postes informatiques) **et ressources humaines** outillées pour observer le processus électoral, le monitoring de la violence électorale et la gestion du dispositif de monitoring (660 Observateurs, 45 Analystes, Le Bureau exécutif de la COFFIG) ainsi que la mise en place d’un groupe de contact composé d’experts et d’acteurs influents. Ces compétences acquises et le réseau existant peuvent être mis au profit lors des prochaines élections communales et présidentielles.
* La capitalisation de la collaboration avec les autorités et les autres parties prenantes du processus électoral dans le but d’asseoir la **légitimité institutionnelle des organisations de la société civile** impliquées dans le processus électoral;
* La crédibilité accrue COFFIG lui permettant de poursuivre les efforts de médiation informelle auprès les leaders politiques et la diffusion de messages d’apaisement dans les medias.
  1. ***Renforcement des capacités en droits de l’homme et déploiement de 120 moniteurs sur le terrain pour le monitoring des droits de l’homme***

Provenant des différentes régions et sélectionnées par le Bureau du Droits de l’Homme (HCDH) en lien avec les Centres d’Information et de Proximité ainsi que les Coordinations Régionales des Organisations de la Société Civile, 120 moniteurs ont été formés sur les thématiques suivantes : (i) Introduction générale aux droits de l’homme; (ii) Les différences entre le monitoring des droits de l’homme et l’observation d’un scrutin ; (iii) Le cadre juridique et institutionnel de l’élection législative en Guinée ; (iv) Les principes régissant le monitoring de la situation des droits de l’homme avant le scrutin ; (v) Les règles régissant le monitoring de la situation des droits de l’homme le jour du scrutin ; (vi) Les normes du monitoring après le scrutin ; (vii) Le comportement d’un moniteur en droits de l’homme ; (vii) L’élaboration d’un rapport des droits de l’homme.

Grâce à cette formation, les moniteurs ont reporté quotidiennement aux différents responsables de zones, tout incident ou action pouvant rentrer dans la qualification d’acte de violation des droits de l’homme ou d’atteinte aux droits de l’homme. Les faits allégués, vérifiés par les responsables de zones que sont les fonctionnaires internationaux des droits de l’homme ont donné lieu soit à des actions de prévention ou des actions de suivi auprès des autorités ou structures concernées. L’impact du travail des moniteurs des droits de l’homme a spécifiquement connu une importance capitale notamment le jour du scrutin et au cours de la nuit électorale où le Bureau du HCDH a été en mesure d’apprécier la situation des droits de l’homme dans les 8 régions administratives. Ces moniteurs ont travaillé en parfaite synergie avec les 3 fonctionnaires déployés par l’Unité Réponse Rapide du HCDH à Genève ainsi qu’avec les fonctionnaires du PNUD déployés dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des dispositions de l’Accord du 3 juillet 2013 qui a jeté les bases pour un engagement des acteurs politiques à prendre part aux élections législatives.

Au cours de la période concernée par le projet, 8 sérieux cas de violences ont été identifiés et traités ainsi qu’un cas de violation des droits de l’homme notamment une arrestation arbitraire dont le suivi a été fait en collaboration avec le Ministère des droits de l’homme et des libertés publiques.

***Résultat 2 : Une culture de paix et non-violence en période pré et postélectoral est promue et les populations sont sensibilisées sur leurs droits et devoirs citoyens dans le cadre des élections***

Ce résultat a été mis en œuvre en s’appuyant sur un réseau d’une trentaine de journalistes et des spots de sensibilisation sur la télévision et la radio nationale à travers une responsabilisation des médias à l’aune des principes des droits de l’homme notamment en période électorale. Grâce au projet, une stratégie de communication basée sur la lutte contre les discriminations et la prévention des violences postélectorales a été mise en route et a aidé à un contexte postélectoral exempt d’actes de violations des droits de l’homme à l’instar des années antérieures. Les interventions liées à l’éducation civique non pas pu être mise en œuvre à cause d’une restructuration institutionnelle au sein de l’UNESCO (voir ci-dessous)

* 1. ***Renforcement des capacités des journalistes sur les droits de l’homme et la responsabilité sociale en période électorale***

A la veille du scrutin législatif de 2013, le groupe cible qui inquiétait bien des acteurs de par sa capacité à modeler la vision de l’opinion était les journalistes tant de la presse privée que publique. Face aux entorses constatées notamment quant à une jouissance responsable de la liberté d’expression, le Bureau a organisé en partenariat ave le Conseil National de la Communication, le Ministère des droits de l’homme et des libertés publiques ainsi que l’unité anti-discrimination de Genève, un séminaire sur la responsabilité sociale des journalistes en période électorale relativement aux questions des droits de l’homme et de lutte contre les discriminations. Vu que les questions des discriminations ethniques constituent une réalité en Guinée et l’un des moyens de s’y attaquer en profondeur était de passer par le canal des médias. Ainsi donc du 10 au 13 septembre 2013, une trentaine de journalistes avec une représentation de 8 participantes provenant de la presse audio-visuelle et en ligne dont 23 venant de toutes les radios rurales ont activement pris part à cette formation qui a abordé des thématiques liées à l’animation des émissions interactives en période électorale et la prise en compte des principes des droits de l’homme dans la mission des journalistes. Un accent particulier a été également mis sur la responsabilité sociale du journaliste en période électorale avec des cas pratiques. Le code de conduite des partis politiques, le code de bonne conduite des médias, le code électoral ainsi que les instruments internationaux des droits de l’homme relatifs à l’exercice de la liberté de presse ont aussi servi de support à ladite formation. Enfin, la Déclaration de Durban et son Plan d’action, véritables instruments au service de la lutte contre les discriminations ont été exploités par les journalistes qui ont pris l’engagement d’une part de sensibiliser les populations mais de capitaliser sur cette formation pour leurs actions futures d’autre part. En définitive, le rappel de la responsabilité sociale des journalistes en période électorale avec des exemples d’autres pays ainsi que l’accent mis sur la nécessité du respect des dispositions du code de bonne conduite des journalistes ont permis d’éviter les situations de discriminations et contribué à une éducation des populations au respect des droits de l’homme.

* 1. ***Mise en place d’un vaste programme d’éducation citoyenne à travers l’organisation d’une caravane de civisme***

Il était prévu que le programme d’éducation civique soit mis en œuvre avec l’appui de 150 paires éducateurs/éducatrices pour favoriser une meilleure connaissance des populations du processus électoral et l’exercice du droit de vote. C’est activité n’a pu être mis en œuvre vu que L'UNESCO a procédé à une restructuration des Bureaux hors siège qui a rattaché la Guinée au Bureau Régional de l'UNESCO  d'Abuja, Cette passation de service entre le Bureau  Multipays de l'UNESCO Bamako devenu Bureau National et le nouveau

Bureau Régional d'Abuja a connu du retard qui n’a pas permis d'exécuter à temps les activités du présent projet.

* 1. ***Sensibilisation des populations pour une participation massive et citoyenne aux élections et l’instauration d’une culture de paix et de non-violence***

Afin d’amorcer des changements significatifs au sein des communautés pour transformer les attitudes et les comportements en faveur des droits de l’homme, la paix et la non-violence, une stratégie de communication et de sensibilisation de masse a été mise en œuvre par le HCDH via la production et la diffusion d’un spot radio et télévision en français et dans les langues locales sur la RTG et la Télévision Evasion, sur toutes les radions rurales ainsi que les radios les plus écoutées à Conakry aux heures de grandes écoutes conformément à un contrat établi avec la très sérieuse organisation Search for Common Ground. Au total selon les analyses statistiques provenant de Search for Common Ground, le spot a atteint environ3,6 millions d’auditeurs. Des félicitations de la part du Ministère des droits de l’homme et des libertés publiques, des responsables des OSC, des citoyens à travers la ligne verte ont été formulées à l’attention du Bureau quant à la pertinence de ce spot sur la lutte contre les discriminations, le respect des droits de l’homme et la consolidation de la paix notamment au lendemain du scrutin législatif. De façon précise, ce spot a joué un rôle d’éducation des populations à une gestion pacifique des différends liés au processus électoral et réduit de façon drastique les situations de violation des droits de l’homme.

* **Le cas échéant, expliquer tout retard de mise en œuvre, les problèmes subsistants, les enseignements tirés et les meilleures pratiques:**

Les contraintes majeures dans la mise en œuvre opérationnelle du projet portent sur la non-exécution des interventions liées à l’éducation civique à cause d’une restructuration institutionnelle au sein de l’UNESCO.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des monitrices en charge de la remontée des informations du terrain à la plateforme technique de la « Case de Veille » il a été constaté la durée trop courte des formations (1 jour). Vu le niveau des monitrices, au moins 2 jours auraient permis aux participants de mieux fixer les connaissances acquises sur la M Observation, un peu plus de simulations aidant.

**ii) Evaluation de la performance à partir d’indicateurs:**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Objectifs atteints en lien avec les indicateurs** | **Raisons des écarts éventuels par rapport aux objectifs fixés à l’origine** | **Source de vérification** |
| **Effet direct 1**  **Indicateur:** # de dysfonctionnements du processus électoral et violations de droits de l’homme rapportés depuis le démarrage de la campagne jusqu’à la proclamation des résultats    **Indicateur de référence (2010): ND**  **Indicateur cible (2013):** Une baisse d’au moins 25% d’incidents comparée aux élections présidentielles de 2010 | 8 sérieux cas de violences ont été identifiés et traités ainsi qu’un cas de violation des droits de l’homme  75% de baisse d’incidents comparés aux élections présidentielles dans la période couverte par le projet |  | Rapports HCDH 2010 et 2013 |
| **Effet direct 2**  **Indicateur:** Taux de vote (hommes/femmes)  **Indicateur de référence (2010):** 51,59% (premier tour) ; 67,87% (deuxième tour) soit une moyenne de 59,7%  **Indicateur cible:** Un accroissement de 5% du taux de vote (homme/femmes) depuis les élections présidentielles de 2010 | Le taux de vote des élections législatives de 2013 : 64% (64,28% à la proportionnel et 63,53% à l’uninominal) | Le taux désagrégé par sexe n’est pas disponible | Rapport de la CENI |
| **Résultat 1 Un dispositif de monitoring électoral opérationnel avec une capacité de réponse rapide pour la gestion des dysfonctionnements du processus électoral et un dispositif de droits de l’homme est fonctionnel** | | | |
| **Indicateur 1.1:** # de solutions apportées par la Salle de Veille des Femmes aux incidences et dysfonctionnements rapportées par les observatrices  Indicateur de référence (2010): ND  Indicateur cible (2013): Aux moins 70% des urgences rapportées sont résolues | 100% des cinq alertes rouges ont été traité par la Salle de Veille le jour du scrutin |  | Rapports Case de Veille |
| **Indicateur 1.2:** # d’observatrices de la Case de Veille / moniteurs en droits de l’homme déployés  Indicateur de référence (2010): ND  Indicateur cible (2013): 1040 | 780 observateurs dont 660 observatrices de la Case de Veille et 120 moniteurs des droits de l’homme ont été effectivement déployés | Vu les contraintes budgétaires le nombre de femmes observatrices de la case de veille a été réduit de 800 a 660 | Rapport Case de Veille  Fiches de présence des ateliers de renforcement des capacités et rapport HCDH |
| **Indicateur 1.3 :** # de bureaux de votes couverts par les observatrices de la Case de Veille / moniteurs en droits de l’homme déployés  Indicateur de référence (2010): N/A  Indicateur cible (2013): Au moins 8 % des 12,000 BV couverts | Un total de 1807 bureaux de vote ont été couverts, dont 660 par la Case de veille et 1147 par le HCDH, soit une couverture 9,5% |  | Plans de déploiement des observateur/moniteur sur le terrain |
| **Résultat 2: Promotion d’une culture de paix et non-violence en période pré- et postélectorale et sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs citoyens dans le cadre des élections** | | | |
| **Indicateur 2.1** : # de journalistes (ho/fe) formées adhérant aux code de bonne conduite  Indicateur de référence (2010): N/A  Indicateur cible (2013): 50 journalistes dont aux moins 30% de femmes | Un code de bonne conduite des journalistes existe déjà et le HCDH en a rappelé le contenu aux journalistes en insistant sur son respect.  21% de participation des femmes |  | Fiches de présence et rapport HCDH |
| **Indicateur 2.2**: # de pairs éducateurs formés (ho/fe)  Indicateur de référence: ND  Indicateur cible: 150 pairs éducateurs, dont aux moins 30% de femmes | L’activité n’a pas été mise en œuvre (UNESCO) | L’activité n’a pas été mise en œuvre a cause d’une restructuration au sein de la CENI |  |
| **Indicateur 2.3 :** # de personnes touchées par la sensibilisation de proximités et les caravanes  Indicateur de référence: ND  Indicateur cible: 400 personnes sensibilisées | L’activité n’a pas été mise en œuvre (UNESCO) | L’activité n’a pas été mise en œuvre a cause d’une restructuration au sein de la CENI |  |
| **Indicateur 2.4**: # de spots de sensibilisation produits  Indicateur de référence (2010): ND  Indicateur cible (2013) : 4 | 1 spot de sensibilisation pour 3,6 millions d’auditeurs |  | HCDH a compléter  Rapport HCDH  Compte rendu suivi de la diffusion du spot par Search for Common Ground |
| **Indicateur 2.5**: # de TV et de radios rurales assurant la diffusion  Indicateur de référence (2010): ND  Indicateur cible (2013): 4 | 2 TV et 25 radios ont diffusé les spots |  | Grilles de diffusion des médias concernés  Compte rendu suivi de la diffusion par Search for Common Ground |

**iii) Histoire d’une réussite précise**

1. Dans la nuit du 28 septembre 2012, par la ligne verte, un chef de quartier dans la banlieue de Conakry a contacté le Bureau que des jeunes ont attaqué son domicile. Le Bureau a appelé la FOSSEL qui, dans les minutes qui ont suivi ont envoyé des éléments à sa rescousse.
2. Le 30 septembre 2012, nous avons reçu via la ligne verte une information selon laquelle 13 jeunes auraient disparu suite à leur arrestation. Le HCDH a déclenché ses mécanismes de monitoring en lien avec le Ministère des droits de l’homme et des libertés publiques, ce qui a abouti à des actions correctives.
3. **Dispositions de suivi**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la « Case de veille », un comité de coordination a été mis en place composé des organisations de mise en œuvre (COFIGG et CODE), l’institut Gorée en charge de l’accompagnement technique et le Spécialiste Genre et Consolidation de la Paix du Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies. Les rencontres de suivi ont commencé en aval des élections et se sont tenues de manières journalières pendant toute la durée de la Case de Veille (12 jours). Les rencontres ont été présidées par le Présidente de la COFFIG. La Spécialiste Genre a systématiquement informé le Groupe de Coordination Elections piloté par le PNUD et le Coordonnateur du PBF sur l’état d’avancement des activités. Un atelier de restitution et de capitalisation facilité par l’Institut Gorée a eu lieu les 16 et 17 février 2014 pour partager les expériences avec le grand public.

Conformément à son expertise dans le domaine du monitoring des droits de l’homme en général et en particulier en période électorale, le HCDH a mis en place un mécanisme de collecte et de traitement des données liées aux droits de l’homme pendant le processus électoral. A cet effet, une cellule de veille chargée de la collecte des informations liées à des atteintes et aux situations de violation des droits de l’homme a été mise en place et a fonctionné 24/24 tout au long des élections. Comme support, cette cellule disposait de deux lignes vertes et orientait les informations suivant les préoccupations exprimées par les appelants soit vers la CENI ou vers la Force Spéciale de Sécurisation du Processus Electoral (FOSSEL

1. **Révisions programmatiques (le cas échéant) :**

A l’analyse du taux d’exécution des activités, on comprend aisément que l’UNESCO n’a pas réussi à mettre en œuvre les actions planifiées. Cette situation est due à des restructurations internes au sein de l’UNESCO. En effet, la passation de service entre le Bureau  Multipays de l'UNESCO Bamako devenu Bureau National et le nouveau (Bureau Régional d’Abuja) qui gère désormais la Guinée a rencontré des contraintes administratives particulières qui ont impacté sur l'exécution à temps des activités du projet.

1. **Ressources**

**5.1. Financières**

* Le **taux d’exécution** est de ***62, 38%* USD**. Les dépenses par agences se présentent comme suit :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **AGENCE D’EXECUTION** | **DEPENSES (USD)**  **2013** | **TAUX D’EXECUTION (%)** | **RELIQUAT**  **2014** |
| **UNDP** | 538,785 | 93% | 40,000 |
| **HCDH** | 117,720.89 USD | 94,16% | ***7,299.11USD*** |
| **UNESCO** | 0 | 0% | **288,900** |
| ***TOTAL*** | ***656,505.89 USD*** | ***62,38%*** | ***336,199.11 USD*** |

* **Points sur les achats :**

Dans le cadre de la mise en place de la plateforme technique de la Case de Veille, 49 postes informatiques ont été acheté, de même que trois imprimantes, un photocopieur et trois vidéoprojecteurs

* **Point sur les ressources additionnelles mobilisées :** RAS

**5.2. Humaines**

Il y a un total 15 staff ont travaillé sur le programme, dont 8 staffs nationaux : 4 staffs des programmes, 2 staffs d’opérations. Au niveau des internationaux 7 personnes ont travaillé sur le programme, dont une personne du Bureau du Coordonnateur Résident pour le suivi de la Case de Veille est Femmes. La répartition est comme suit :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Agence d’exécution** | **Programmes** | | **Operations** | | **Programmes** | |
| **Nationaux** | **Allocation du temps** | **Nationaux** | **Allocation du temps** | **Internationaux** | **Allocation du temps** |
| **UNDP** | 1 | 15% | 1 | 25% | 0 | 0 |
| **HCDH** | 4 | 70% | 2 | 60% | 3  3 | 100%  90% |
| **UNESCO** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **BCR** |  |  |  |  | 1 | 90% |
| **TOTAL** | ***5*** |  | ***3*** |  | ***7*** |  |